

### ❖ **AMICALE de Moutier Rozeille :**

Adhésion à l'association : Cotisation annuelle de 10€

**Cotiser, même sans s'impliquer, c'est soutenir l'association et montrer son attachement à l'animation de notre commune et au maintien de la fête patronale !**

Des cartes de membres sont disponibles auprès de l'association.

Inscriptions et renseignements auprès de la présidente, Madame Yvette PAUFIQUE au 05 55 66 80 35 ou au 05 55 66 21 57.

**Une date à retenir impérativement : Fête patronale le 18 et 19 juillet 2009**

Avec un Méga programme concocté par le bureau sous l'impulsion de sa présidente.

### ❖ **RANDO NATURE :**

Une association pour les sportifs et les amateurs qui propose une randonnée tous les troisièmes dimanche de chaque mois à 14H00 place de l'église.

Les circuits seront bien évidemment adaptés à tous les niveaux et écourtés en fonction des conditions climatiques et de la forme physique des différents groupes.

La randonnée se termine toujours autour du verre de l'amitié !!!

Adhésion à l'association : Cotisation annuelle de 10€ (Gratuite pour les enfants)

Participation aux randonnées : 2€ (Gratuite pour les adhérents et les enfants)

Information : Monsieur Roland DEUILLARD

Téléphone : 05 55 83 88 45

Prochaines randonnées :

**Le dimanche 19 avril 2009.**

Rendez vous à 14H00 place de l'église pour deux circuits (8 ou 11km) autour du barrage des combes.

Le dimanche 17 mai 2009 (programme non défini)

### ❖ **Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :**

Une association fédératrice, qui recherche toujours les coordonnées d'autres anciens élèves, n'hésitez pas à vous faire connaître ou à transmettre ces informations auprès du président de l'association, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activités à venir :

**Samedi 20 juin 2009 Fête de la Saint Jean (date à retenir !)**

Dimanche 23 août 2009 Repas annuel des membres

### **Pour contacter votre maire**

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H0 à 12H00.

Par courriel : [mairie.moutierrozeille@orange.fr](mailto:mairie.moutierrozeille@orange.fr)



## **MOUTIER ROZEILLE INFOS**

Bulletin d'informations municipales n° 09

### **Le mot du maire**

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

Vous avez pu constater qu'une opération d'élagage avait été réalisée sur la commune, route de la vallée, route de l'arbre et dans le centre Bourg. Cette opération menée conjointement par la municipalité, les agriculteurs et quelques bénévoles a permis d'en limiter considérablement son coût. Je remercie très chaleureusement tous les acteurs de cette opération qui sera renouvelée dans d'autres secteurs dès que possible. Certains peuvent déplorer l'aspect paysager, mais cela devenait nécessaire pour la sécurité lors des croisements avec les transports scolaires, les engins agricoles et les livreurs. Quelques tilleuls commençaient à dégénérer et d'autres penchaient dangereusement.

La construction budgétaire s'est achevée lors de notre dernier conseil municipal. Le budget 2009 favorise l'investissement afin de pouvoir remplir le contrat nécessaire pour récupérer la TVA d'une année sur l'autre au lieu de deux actuellement. Nous devons être très vigilant sur nos dépenses de fonctionnement et avancer très vite pour pouvoir tout mandater avant fin novembre. Compte tenu de la conjoncture actuelle, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des quatre taxes.

Je n'oublie pas les villages de la commune, mais il faut reconnaître que le centre bourg (comme le cimetière) fait l'objet de toute mon attention. Le Bourg, c'est la vitrine de notre commune et c'est aussi un lieu de rassemblement de prédilection, aussi bien lors des cérémonies officielles que des manifestations à caractère festives.

Bien que favorable, dans l'ensemble, aux orientations budgétaires de la communauté de communes, je déplore l'augmentation (approuvée à une grande majorité du conseil communautaire) des quatre taxes. Je suis convaincu que le budget aurait pu être construit sans cette augmentation et qu'il n'était pas forcément nécessaire d'anticiper sur le projet de la piscine. C'est pourquoi, comme vous pourrez le constater dans le compte rendu du conseil de la communauté de communes, j'ai voté contre cette augmentation.

A très bientôt, votre Maire

## Compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2009

### 1) Approbations des comptes de gestion et des comptes administratifs :

La secrétaire de mairie, sous la présidence du doyen du conseil, donne lecture des comptes de gestion et des comptes administratifs qui sont soumis au conseil municipal pour approbation. Les comptes sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes. Le maire s'étant absenté de la salle.

### 2) Vote des taux d'imposition 2009 :

Compte tenu de la crise économique et de la possibilité d'équilibrer les comptes, le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition 2009. Cette proposition est votée à l'unanimité.

### 3) Vote des budgets 2009 :

Le Maire souligne l'excellent travail de préparation fait par Bernadette, les conseillères et les conseillers lors de la réunion avec la Trésorerie.

Le Maire confirme que si les investissements en 2009 sont supérieurs de 1€00 par rapport à la moyenne des investissements des trois dernières années, la commune aura la possibilité de récupérer le FCTVA d'une année sur l'autre et ce, de façon pérenne. Le Maire précise donc que le budget a été construit en favorisant les dépenses d'investissements et que c'est d'une grande importance pour pouvoir amoindrir l'impact financier des travaux liés au remembrement.

Ce budget ne tient pas compte des chiffres qui ne nous sont pas parvenus et de l'éventuelle récupération du FCTVA pour ne pas hypothéquer l'avenir et nous permettre d'envisager une opération sur Côte Ribière en 2010 (en concertation avec le département et sous réserve d'une DGE conséquente).

Concernant le budget assainissement, le Maire propose d'augmenter la redevance d'assainissement à 34€ pour 60m<sup>3</sup> d'eau consommée et le m<sup>3</sup> supplémentaire à 0,5€ afin d'anticiper sur les investissements futurs. Les réseaux nécessiteront à moyen terme de l'entretien et/ou des réparations puisqu'ils ont plus de dix ans. Pour information, cette redevance n'a pas été augmentée depuis 1998.

Le budget assainissement adopté à l'unanimité s'équilibre en section de fonctionnement à 6030€ et en section investissement à 5010€.

Le budget principal « Commune », adopté également à l'unanimité, s'équilibre en section de fonctionnement à 364856€ et en section d'investissement à 237520€.

## La vie associative - Calendrier des manifestations

### ❖ TOPGYM :

Une association qui a envie de perdurer, ouverte à toutes et à tous sous réserve d'un certificat médical d'aptitude, elle propose le renforcement musculaire, le stretching, le step, des chorégraphies ludiques et des étirements.

Les séances ont lieu le lundi soir à 18H00 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est des plus conviviale et bien sûr, sportive.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

### Soirée Fondu frites

Franc succès pour cette première soirée. Merci à Henri pour la qualité du fondu et à tous les bénévoles. Un regret, ne pas avoir pu accueillir tout le monde ! L'ambiance était excellente même en cuisine ou à l'accueil



### ❖ ACCA :

Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAUDAU au 05 55 66 36 34

### ❖ Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :

Plus forte que jamais, l'association s'implique dans le devenir de notre école et s'efforce d'être présente dans les activités associatives des trois communes du RPI..

N'hésitez pas à contacter son président, Monsieur Pierre LEROY au 05 55 66 88.

### Activités à venir :

**Dimanche 17 mai 2009 : Concours de pétanque à Moutier Rozeille**



### Soirée PUB du samedi 21 Mars 2009

Une soirée conviviale sur fond de musique Irlandaise... Une partie de cartes, de fléchettes ou de palets... Une bière locale Félics ou 1000... Voici une bonne recette pour une soirée sympa. C'est ce que l'association des parents d'élèves du RPI a organisé à Néoux. Avec une telle participation, nous vous donnons rendez-vous pour le printemps 2010.

## *L'agenda de la municipalité et des conseillers*

<b>Mercredi 11 mars 2009</b>	<b>14H30</b>	<b>Aubusson</b>
Réunion de l'office du tourisme		
<b>Lundi 16 mars 2009</b>	<b>17H30</b>	<b>Felletin</b>
Vernissage de l'exposition sur l'Algérie (1954-1962)		
<b>Lundi 16 mars 2009</b>	<b>19H00</b>	<b>La Villetelle</b>
Réunion du bureau de la communauté de communes		
<b>Mardi 17 mars 2009</b>	<b>18H30</b>	<b>Pontarion</b>
Réunion du comité syndical du pays Sud Creusois		
<b>Mercredi 18 mars 2009</b>	<b>14H00</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Préparation du budget 2009		
<b>Jeudi 19 mars 2009</b>	<b>20H00</b>	<b>Saint Marc à Frongier</b>
Réunion du conseil de la communauté de communes		
<b>Mardi 24 mars 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Felletin</b>
Réunion pour le centre de secours de Felletin		
<b>Jeudi 26 mars 2009</b>	<b>20H30</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Réunion du conseil municipal		
<b>Vendredi 27 mars 2009</b>	<b>14H30</b>	<b>Bellegarde en Marche</b>
Réunion du bureau du syndicat de La Rozeille		
<b>Lundi 30 mars 2009</b>	<b>19H00</b>	<b>Alleyrat</b>
Réunion du bureau de la communauté de communes		
<b>Mercredi 01 avril</b>	<b>19H00</b>	<b>Aubusson</b>
Assemblée générale de l'Office du Tourisme		
<b>Jeudi 02 avril 2009</b>	<b>20H00</b>	<b>Saint Avit de Tardes</b>
Réunion du conseil de la communauté de communes		
<b>Mardi 07 avril 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Felletin</b>
Présentation du Cabinet CODE		
<b>Mardi 07 avril 2009</b>	<b>20H30</b>	<b>Aubusson</b>
Présentation du projet SRADDT		
<b>Vendredi 10 avril 2009</b>	<b>11H00</b>	<b>Aubusson</b>
Signature pour l'acquisition d'un terrain par la commune		
<b>Vendredi 10 avril 2009</b>	<b>14H45</b>	<b>Felletin</b>
Assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole		
<b>Jeudi 16 avril 2009</b>	<b>09H00</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Réunion de la commission communale des impôts.		
<b>Jeudi 16 avril 2009</b>	<b>14H30</b>	<b>Bellegarde en Marche</b>
Réunion du SDIC 23		

La section investissement prend en compte pour cet exercice, l'achat d'une parcelle au bourg de Moutier Rozeille, la construction d'un hangar pour abriter le matériel municipal, l'achat d'outillages et de petits matériels nécessaires à l'entretien du patrimoine, les travaux de voirie, l'étude pour l'aménagement de Côte Ribière, la finalisation de l'éclairage public autour de l'église et la participation de la commune au centre de secours de Felletin. Ces investissements représentent une somme globale de 125481€.

#### **4) Questions diverses :**

##### **o Convention patrimoine rural insertion**

Le Maire propose de reconduire la convention qui nous lie à Patrimoine rural insertion, pour 45 jours au lieu de presque 90, car beaucoup de travaux d'entretien courant (Incendie, élagage, nettoyage des fossés,...) doivent être remis à niveau. Décision approuvée à l'unanimité.

##### **o ATESAT**

Dans le cadre de la convention, le chiffrage des travaux sur les priorités 1, 2 et 3 de la voirie, a été demandé et est inscrit au budget 2009 (Route de l'arbre, Mont Robert, Montée de Rozeille, route de Lachaud). Une étude a aussi été demandée conformément à la loi pour l'accessibilité au niveau de la commune. Les travaux inscrits dans les restes à réaliser 2008 seront entrepris dès la semaine prochaine si les conditions climatiques le permettent (Perissat, Impasse du Gratou et rue des fontaines).\*

\*hors conseil : Ces travaux ont été réalisés avant parution du bulletin.

##### **o Subvention aux associations**

Le Maire propose de reconduire le principe adopté l'année dernière qui a donné satisfaction à toutes les associations. Le conseil municipal à l'unanimité décide de reconduire les subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT	REMARQUES
ACCA	0,00€	Gratuité de la salle
Coopérative scolaire	500,00€	
Parents d'élèves	200,00€	
Anciens élèves de M.R.	100,00€	Pour la Saint Jean
Top Gym	0,00€	Gratuité de la salle
Rando nature	Non Déterminé	En fonction des projets
Amicale de Moutier Rozeille	300,00€	Fête de la commune
EMALA	50,00€	
<b>TOTAL :</b>	<b>1150,00€</b>	

Nota : Une somme de 350,00€ est gardée en réserve pour la ou les associations qui piloteront éventuellement la fête patronale.

### ○ **Fleurissement de la commune**

Le maire rappelle que suite à l'abandon du concours de fleurissement, une enveloppe de 500€ devait servir à financer, sur proposition des habitants, la plantation d'arbustes et de plantes vivaces dans les différents villages de la commune. A ce jour, nous n'avons reçu aucune proposition. Après échanges, les conseillers s'entendent pour la consacrer cette enveloppe à la rénovation du petit patrimoine.

### ○ **Elagage des arbres de la commune**

Le Maire remercie très chaleureusement les agriculteurs et les habitants qui se sont impliqués dans les travaux d'élagage sur la route de la Vallée, la route de l'arbre et le centre bourg. Il propose de réunir les bénévoles autour du verre de l'amitié et reste confiant pour les travaux qui seront entrepris sur les autres secteurs dès que possible (fin 2009 ou début 2010).

### ○ **Eclairage public**

Par rapport à l'année dernière, le coût annuel est supérieur de 90€. Il faut cependant noter, que le coût de l'énergie a augmenté et que nous avons finalisé l'extension de l'éclairage public initialisé par nos prédécesseurs.

### ○ **Journée du patrimoine**

Pour les journées du patrimoine, il est envisagé d'ouvrir notre Eglise, d'accueillir une éventuelle exposition et d'organiser une visite du chantier des fouilles de Saint Hilaire. Appel est fait aux passionnés.

### ○ **Pont des chèvres**

La prise en charge par la communauté de communes a été demandée. Elle n'est pas encore acquise, il faut attendre l'avis de la commission.

### ○ **Tarif de la cantine**

En concertation avec les Maires du Regroupement Pédagogique Intercommunal, le Maire propose d'augmenter le prix des repas de 2€ à 2€20 afin d'en maintenir la qualité. Cette hausse sera bien sûr répercutée sur les repas adultes dans les mêmes proportions. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### ○ **Etudes entreprises**

Le Maire étudie actuellement la modernisation du raccordement téléphonique de la Mairie et entreprend une étude sur les contrats d'assurance.

### ○ **Construction de l'abri municipal**

Le choix d'un hangar métallique (au lieu d'un hangar bois) pour abriter le matériel de la commune a été adopté par 7 voix pour, 3 voix contre et une abstention. Les dossiers ayant servi à l'élaboration du budget sont désormais confiés à l'architecte. L'objectif est désormais de sélectionner les entreprises capables de réaliser le projet dans les temps et avec une certaine qualité.

L'impératif est de réaliser et de mandater cette construction avant la fin de l'année.

### ○ **Divers**

Réunion de la commission communale des impôts le 16 avril à 09H00

## ***Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal***

- Réfléchir sur la préservation de notre patrimoine, chiffrer les travaux de restauration et envisager la création d'une association de sauvegarde, notamment pour notre église.
- Suivre l'avancement des travaux de construction du hangar municipal.
- Exécuter rapidement les travaux inscrits dans la section investissement.

## ***La vie de la commune***

*Depuis le dernier Moutier Rozeille infos, nous avons la joie de vous annoncer deux naissances :*

*Constance le 05 février 2009, au foyer de Monsieur Eric REMY et Madame, née Elisabeth NETANGE*

*Zoé le 22 mars 2009, au foyer de Monsieur Mickaël RONDIER et de Madame MIMPONTEL*

*A ces familles, nous adressons nos sincères félicitations et beaucoup de bonheur.*

*Nous profitons aussi de ce Moutier Rozeille Infos pour féliciter Madame Michèle MAZETIER qui s'est vu remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.*

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### ❖ **Vendredi 01 mai 2009**

Passage sur notre commune de la traversée du Limousin en VTT. De 14H00 à 17H00 du Martineix à l'ancienne gare en passant par La Langogne, Lascaux, Périssat, Le Bourg et La Clide. La circulation automobile risque d'être légèrement perturbée. Itinéraire disponible en Mairie pour les amateurs.

❖ Vous vendez, vous louez, vous désirez acheter, vous désirez louer, vous recherchez un terrain? La mairie peut vous aider et diffuser l'information. Elle est régulièrement contactée par des agences et des particuliers.